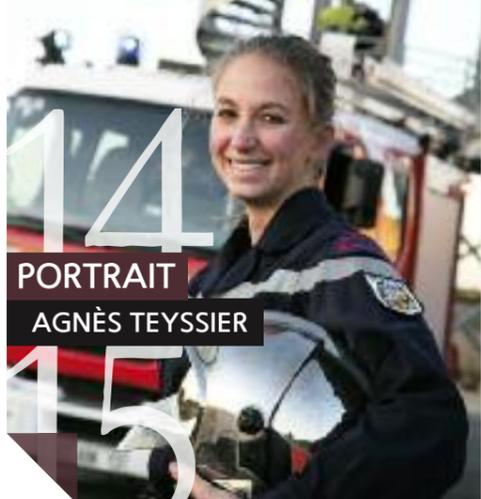
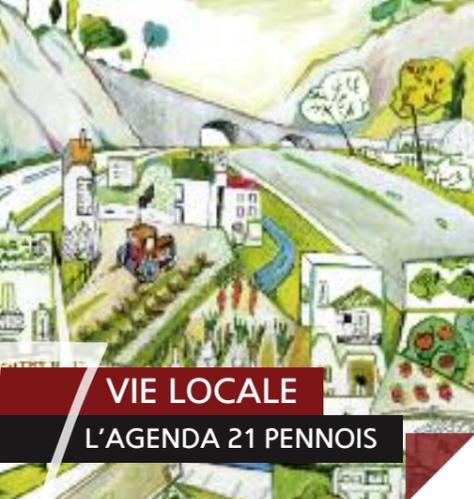


le

# Pennois



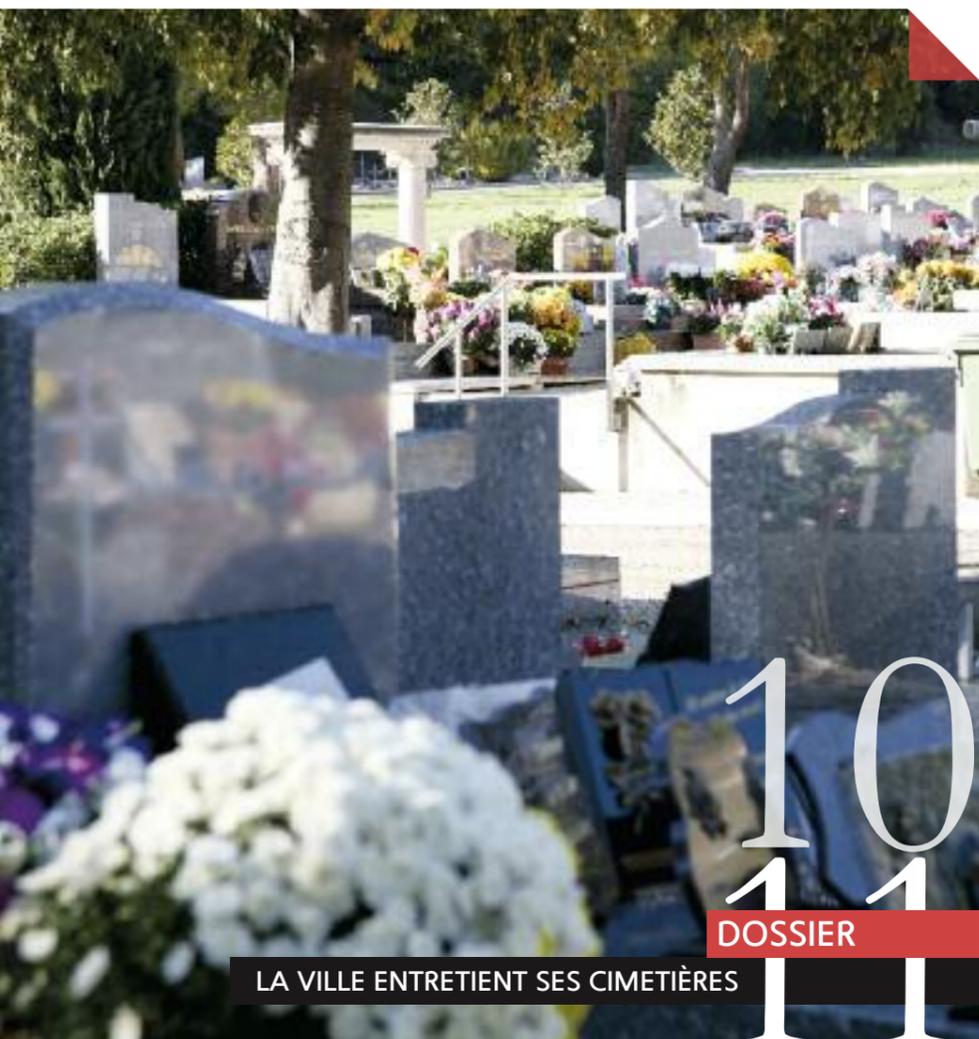
**La Ville entretient  
ses cimetières**



**VIE LOCALE**  
L'AGENDA 21 PENNOIS

**MÉTROPOLE**  
LETTRE OUVERTE

**14**  
**15**  
**PORTRAIT**  
**AGNÈS TEYSSIER**



**10**  
**DOSSIER**  
**11**

LA VILLE ENTRETIENT SES CIMETIÈRES



**19**  
**VIOLENCES CONJUGALES**  
**LE CORPS D'UNE FEMME**

**SOMMAIRE**

- Santé | page 3
- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Dossier | pages 10/11
- Métropole | pages 12/13
- Portrait | pages 14/15
- Randonnée | pages 16/17
- Sport | page 18
- Violences conjugales | page 19
- Sortir | pages 20/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.  
 Direction de la publication Michel Amiel.  
 Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj.  
 Photos Fabien Mignot.  
 Illustrations (pages 7, 12 et 13) Vincent Ringler.  
 Maquette et mise en page Flavie de Saporta.  
 Suivi distribution Service communication.  
 Contact rédaction communication@vlpn.com  
 Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,  
 34135 Mauguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.  
 Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.  
 Dépôt légal mai 2005.



**Médecins de garde**

**LES 2/3 FÉVRIER**  
Docteur Demet  
04 91 09 00 00

**LES 9/10 FÉVRIER**  
Docteur Oddoux  
04 42 02 73 96

**LES 16/17 FÉVRIER**  
Docteur Lubin  
04 42 10 48 98

**LES 23/24 FÉVRIER**  
Docteur Amadei  
04 91 46 38 30

**LES 2/3 MARS**  
Docteur Marron  
04 42 02 70 75

**LES 9/10 MARS**  
Docteur Bressieux  
04 42 02 60 42

**LES 16/17 MARS**  
Docteur Pasqualetto  
04 42 02 77 78

**Pharmacies de garde 8h-20h**

**LE 3 FÉVRIER**  
Pharmacie des Pins  
Quartier les Pins  
Centre commercial - Bâtiment A  
13127 Vitrolles  
04 42 89 19 19

**LE 10 FÉVRIER**  
Pharmacie des Lanciers  
50, boulevard Jean Moulin  
13730 St Victoret  
04 42 89 33 32

**LE 17 FÉVRIER**  
Pharmacie des Pinchinades  
Centre Commercial Place Amitié  
ZAC Les Griffons  
13747 Vitrolles Cedex  
04 42 89 65 22

**LE 24 FÉVRIER**  
Pharmacie Saint Pierre  
Avenue du Général de Gaulle  
13700 Marignane  
04 42 88 33 50

**LE 3 MARS**  
Pharmacie des Écoles  
15, rue Barrelet  
13700 Marignane  
04 42 09 99 80

**LE 10 MARS**  
Pharmacie Jaures  
14, avenue Jean Jaures  
13700 Marignane  
04 42 09 98 28

**LE 17 MARS**  
Pharmacie du Village  
7, avenue Victor Hugo  
13170 Les Pennes-Mirabeau  
04 42 02 70 31

**Tous les dimanches 9h-13h**  
Pharmacie de Plan de Campagne,  
Centre commercial Barnéoud  
13170 Les Pennes-Mirabeau  
Tél. 04 42 02 64 16

**Les gardes de nuit**  
Contacter le commissariat de  
Vitrolles au 04 42 10 88 20  
ou le "RésoGardes" au 32 37  
(24h/24)

**Urgences**

POLICE MUNICIPALE  
Tél. 04 42 10 60 13  
POLICE NATIONALE  
Tél. 04 84 35 39 20  
POMPIERS  
Tél. 04 42 15 53 85

**Ambulances**

ARC-EN-CIEL AMBULANCES  
Tél. 04 42 02 82 78

AMBULANCES HORIZON  
Tél. 04 91 51 67 36

AMBULANCES VITROLLES  
Tél. 04 42 78 78 48

**Don du sang**

**MARDI 12 FÉVRIER**  
Salle Tino Rossi  
15h-19h30

**MARDI 19 MARS**  
salle du 3<sup>ème</sup> âges des Cadeneaux  
15h-19h30



**Le mépris!**

105. Tel est le chiffre des maires du département à l'heure où j'écris ces lignes, qui ont rejoint le mouvement de ceux qui refusent de voir une métropole envahir le département. Il y a 119 communes dans les Bouches-du-Rhône. Autrement dit, seuls 14 maires principalement membres de la communauté urbaine de Marseille, sont favorables à ce projet. Il est néanmoins à noter que près de la moitié des villes de cette communauté marseillaise y sont également défavorables! Pourtant d'après nos informations - car personne ne sait vraiment de quoi il retourne - le gouvernement continuerait d'avancer bille

en tête. Les 105 maires ont fait des propositions concrètes pour un scénario alternatif transférant à une nouvelle structure les compétences des transports, à un seul organisateur, les compétences économiques, à un seul décideur, les compétences d'aménagement du territoire. Personne ne répond à ce projet. C'est le mépris le plus total. Nous avons appris également qu'autour de la région parisienne, le gouvernement a reculé face à son projet de gigantesque regroupement. Pourquoi? Parce que les grands élus nationaux se situent dans cette partie de la France et que cela faisait trop de difficultés. Mais nous ne comptons pas, évidemment. Alors, c'est simple. Que veut Paris et que veulent quelques élus

marseillais? disposer du PLU de toute la zone et d'une fiscalité propre à toute la zone avec la disparition des communautés actuelles. Pourquoi? Parce que Marseille a besoin d'espace pour construire en dehors de ses murs et a besoin de ressources financières. Dans les années 60 le regroupement des communes à Lyon ou dans d'autres grandes villes a rejeté la misère dans les banlieues. C'est ce qui a provoqué les fameuses émeutes dans toute la France. Aujourd'hui, c'est la même potion amère que l'on veut nous faire boire. Il va falloir se battre.

Michel Amiel  
Maire des Pennes-Mirabeau



20/12 | ROBERT SAFRANI, PRÉSIDENT DU BOXING CENTER, REÇOIT LA MÉDAILLE D'OR DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE

19/01 | LANCÉ RÉCEMMENT, L'ATELIER CUISINE DU CALM, ANIMÉ PAR STÉPHANE, CONNAÎT UN VIF SUCCÈS



20/01 | TRÈS BEAU SUCCÈS POUR LA PASTORALE MAUREL

16/01 | «CRAPAUDS SUR LE POT», LE SPECTACLE DE JEAN-MICHEL DE ZURLETTI POUR L'HEURE DU CONTE A ÉTÉ TRÈS APPRÉCIÉ DES TOUT-PETITS PENNOIS



JANVIER ET FÉVRIER L'OPÉRATION RECENSEMENT DE LA POPULATION S'EST DÉROULÉE DANS TOUTE LA VILLE



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

13/01 | PLUS DE 500 PERSONNES ONT ASSISTÉ À L'ESPACE TINO ROSSI AU CONCERT «RÉSONANCES DE BOHÈME» PROPOSÉ PAR L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU PAYS D'AIX



DÉCEMBRE ET JANVIER | LES ÉLUS PENNOIS ÉTAIENT PRÉSENTS EN NOMBRE À LA MANIFESTATION CONTRE LA MÉTROPOLE LE 21 DÉCEMBRE À MARSEILLE. PUIS, LE 15 JANVIER, UNE RÉUNION DES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE OPPOSÉS À LA MÉTROPOLE A ÉTÉ ORGANISÉE À L'HÔTEL DE VILLE DES PENNES-MIRABEAU





## Réflexologie intégrative

«Psychiquement tout est lié : l'hologramme du pied est le reflet du corps et de l'esprit. Aussi, le praticien en réflexologie intégrative est à l'écoute de la personne dans son ensemble». Convaincue de cette interaction, Karine Charière a donc démarré cette activité avec pour objectif d'apporter du bien-être par le toucher du pied «où sont représentés les différents systèmes du corps». Auparavant, cette Pennoise aura suivi près de huit ans d'études, obtenant également un diplôme de naturopathe.

58, chemin des Petits Cadeneaux, tél. 06 33 44 51 88



## Rénovation en tous genres

«Nous avons installé notre entreprise aux Pennes-Mirabeau car cette commune est, géographiquement, très bien placée». Vincent Devigne semble très satisfait des premiers mois d'activité des Compagnons de la Rénovation, une entreprise qu'il a créée avec Kourichi Seghier. «Après notre licenciement, nous avons eu envie de nous lancer dans un domaine que nous maîtrisons : la rénovation des toitures». Les deux associés proposent également des prestations dans le traitement des charpentes, l'isolation thermique des combles, l'étanchéité des façades... De vrais spécialistes de la rénovation de l'habitat.

Les Compagnons de la Rénovation, 450, route de Martigues, tél. 04 42 79 16 44 / 06 80 50 98 58



## Soutenez la SPA !

Le photographe pennois, Gérard Pau, lance une opération originale et solidaire en direction du refuge SPA 13.

Savez-vous combien coûte un portrait de votre animal de compagnie, réalisé par un photographe professionnel? Dix kilos de croquettes! En effet, le photographe pennois Gérard Pau a lancé cette initiative afin de soutenir le refuge SPA 13 situé route de la Tour d'Arbois (Aix-en-Provence). Un établissement pas comme les autres car ici les chiens à adopter vivent en liberté. «Nous nous battons au quotidien pour que nos chiens ne manquent de rien. C'est pour cette raison que nous comptons sur la générosité de chacun pour continuer notre mission», dit-on du côté des responsables du refuge. Un appel qui n'a donc pas

laissé insensible Gérard Pau qui «apprécie ce lieu où les chiens en attente de maîtres ont au moins la chance de ne pas être en cage». En échange de dix kilos de croquettes pour chien (de préférence pour les chiots), le photographe réalise un portrait en studio puis effectue un tirage 15x21 cm sur papier photo. Chien, chat, rat, serpent et même poisson rouge sont acceptés!

### RENSEIGNEMENTS

06 85 22 39 63



## Un jardin divers

Sur un terrain mis à disposition par la Ville, des jeunes encadrés par un éducateur de la Maison de l'Apprenti, sont en train de créer un jardin potager aux vertus multiples.

Depuis plus de quarante ans, la Maison de l'Apprenti propose des alternatives à l'exclusion, grâce à une pratique centrée sur l'accueil et la valorisation des jeunes par le travail manuel. Exemple aux Pennes-Mirabeau où depuis septembre dernier, sur un terrain de 250m<sup>2</sup> mis à disposition par la municipalité et se situant dans le quartier du Repos, la Maison de l'Apprenti fait intervenir des jeunes en grande difficulté afin de réaliser un potager. «Il s'agit de personnes qui ont besoin de se sociabiliser, de travailler sur un projet professionnel concret», indique Robert Mallor, éducateur technique spécialisé espaces verts.

Alors, une fois par semaine, ils se retrouvent sur ce terrain pour bêcher, planter, mais aussi respecter des horaires et suivre les conseils d'un professionnel. «L'idée est simple, les légumes qui pousseront sont pour eux. Ils les rapporteront dans leurs familles», explique Robert Mallor pour qui une initiative comme celle-ci «peut également susciter des envies de travailler dans le domaine des espaces verts». C'est pourquoi, elle devrait bientôt être étendue aux mercredis après-midi, cette fois en direction de jeunes Pennois en partenariat avec l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône).



## La fin du début

Le document présentant le programme d'actions de l'Agenda 21 des Pennes-Mirabeau est paru. Il marque le commencement de la phase opérationnelle de ce projet majeur pour notre ville.

«En 2008, vous m'avez élu sur un programme dans lequel figurait l'élaboration d'un Agenda 21». La promesse de Michel Amiel n'était pas vaine. En effet, lancée en avril 2009, cette démarche qui a pour but de mettre le développement durable au centre du présent et du futur de la commune, connaît en ce début d'année un véritable tournant avec la parution du livret Agenda 21 intitulé *Nos idées pour Les Pennes-Mirabeau*. Il présente les 47 actions majeures à entreprendre en matière d'exemplarité environnementale, de solidarité et de développement. Celles-ci ont été imaginées par les Pennois lors de réunions publiques et par les élus. Avec cette publication, l'Agenda 21 passe donc

dans le concret. «On est de la sorte très pragmatique, l'écrit facilitant la lisibilité des actions», souligne Jean-Marc Hernandez, directeur général des services de la Ville des Pennes-Mirabeau. Nathalie Fabre-Monton, conseillère municipale déléguée à l'Agenda 21 confirme : «Ce document n'est pas une fin en soi. Il n'est plus question de dire «on pourrait faire ça», mais «on va faire ça». Oui, désormais, nous allons vraiment être dans l'action!». Ce livret, qui a été distribué lors de la cérémonie des vœux le 25 janvier dernier, est disponible à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes. Il est également consultable en ligne sur le blog de l'Agenda 21 : [agenda21.lespennes.fr](http://agenda21.lespennes.fr).



## Une histoire en or

«Je n'arrive pas à croire qu'il y a déjà cinquante ans que nous sommes mariés». Pourtant Louise Bouchard vient de fêter, en grandes pompes, ses noces d'or avec son mari Guy. Aussi, le coup de foudre aura donc été un coup de maître : rencontre alors qu'ils avaient 26 et 20 ans et mariage six mois plus tard. «Juste après notre mariage, nous nous sommes installés aux Pennes pour ne plus en repartir», là où sont nés leurs deux fils Patrick et Luc grâce à qui ils ont eu quatre petits-enfants. Désormais, ils vivent des jours paisibles de retraités heureux, Guy n'ayant pas changé ses habitudes : «Un jour sur deux, je cours pendant une heure, soit environ 170 km par mois. C'est ma passion». Louise en sourit : «Même s'il y avait un tremblement de terre, je suis certaine qu'il irait courir!».



## Rencontres intergénérationnelles

Depuis deux ans, la classe de CM2 et la CLIS (Classe pour l'inclusion scolaire) de l'école de La Gavotte ont pris une bonne habitude : se rendre régulièrement à la maison de retraite Les Opalines. «Ces rencontres intergénérationnelles apportent de la joie aux résidents. Quant aux enfants, ils en font un retour très positif», constatent Sylviane Réau et Sophie Dugardin, professeurs des écoles. Car ces rencontres qui permettent aux écoliers «d'avoir un regard différent sur les personnes âgées»

sont l'occasion de véritables échanges. Ainsi, pour les fêtes de fin d'année, les enfants avaient préparé en classe des cartes de vœux qui ont été distribuées aux personnes âgées. Une autre rencontre aura lieu en mai prochain. Les écoliers apporteront encore leur joie de vivre via des œuvres d'art plastique élaborées tout au long de l'année en classe et qui seront exposées dans le hall d'accueil et les couloirs de la maison de retraite. À coup sûr, un nouveau moment de partage.



## Nouvelle salle de réception

«Pour moi, c'est un véritable retour aux sources». Née au Plan-des-Pennes, Mariette Bruno, aidée par son mari Robert, vient d'y ouvrir une salle de réception : La Casa Mariù. «Auparavant, nous avions une pâtisserie-snack à Marignane et c'est l'une de nos clientes de l'époque, propriétaire de cette salle, qui nous en a parlé». Alors, Mariette n'a pas réfléchi longtemps avant de se lancer. Désormais, elle propose deux formules, avec différents tarifs : le buffet pour 55 personnes ou le service à table pour 70 convives. L'animation musicale est également proposée.

La Casa Mariù, tél. 04 42 09 76 75 / 06 13 81 70 59



### ÉCOLE PRIMAIRE DE LA RENARDIÈRE

Afin de réaménager le dortoir de l'école Castel Hélène et donc d'améliorer le confort des enfants, le bureau de la psychologue scolaire du RASED (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) a changé d'adresse. Le déménagement a eu lieu mi-janvier et ce bureau se trouve désormais à l'école de La Renardière.



### GYMNASE JEAN ROURE

Les aménagements du jardin d'enfants situé à l'entrée du gymnase Jean Roure ont continué. Après la réfection des bordures, cette fois c'est le sol qui a été repris afin de le remettre à niveau et pour le confort des enfants qui viennent régulièrement ici profiter des jeux de plein air.



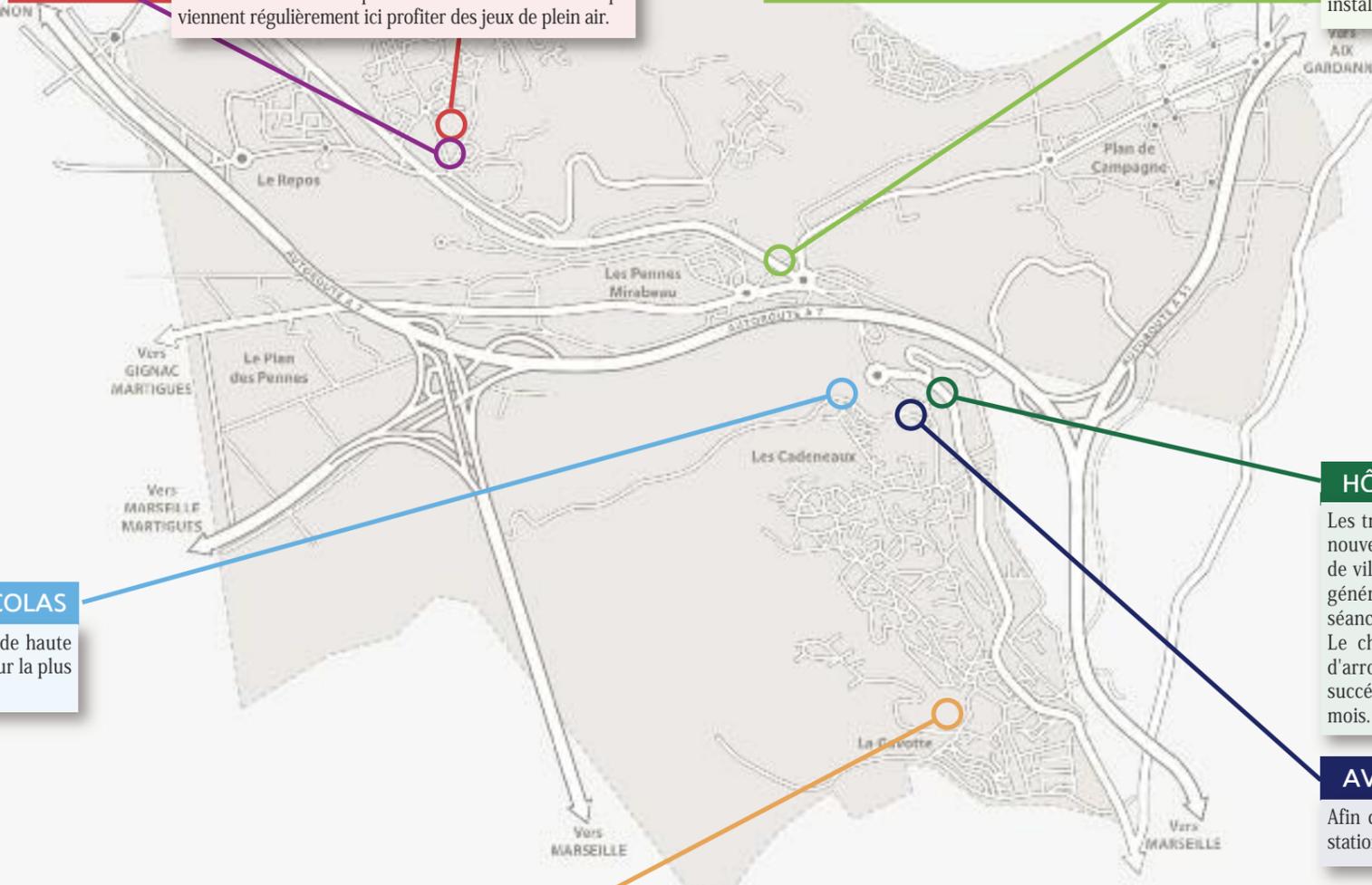
### AVENUE DE PLAN-DE-CAMPAGNE

Comme «Le Pennois» l'annonçait en novembre dernier dans son dossier sur la mise en place du biflux, cette nouvelle façon de trier ses déchets ménagers nécessite de nouvelles colonnes verre, comme celle-ci qui a été installée sur l'avenue de Plan-de-Campagne.



### GYMNASE ALAIN COLAS

L'éclairage néon très vétuste a été remplacé par des projecteurs de haute qualité, aux normes des gymnases accueillant des compétitions. Pour la plus grande joie des basketteurs et des handballeurs pennois.



### HÔTEL DE VILLE

Les travaux de création du parc paysager qui va entourer joyeusement la nouvelle mairie ont commencé. Ce parc sera conçu dans l'esprit de l'hôtel de ville. Le projet reprendra les galets blancs, les murets d'ardoise, le tout générant des circulations et des espaces dédiés à la promenade et aux séances de photographies pour les mariages. Le choix des plantations sera environnemental, il ne nécessitera pas d'arrosage et respectera les perspectives architecturales. Les floraisons se succéderont tout au long de l'année. Ce chantier devrait durer environ deux mois.

### AVENUE PAUL BRUTUS

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des riverains, des barrières anti-stationnement ont été mises en place face au collège Jacques Monod.



### PARC JEAN GIONO

En matière de débroussaillage, la Ville montre toujours l'exemple. Ici, une opération située dans la pinède encerclant le parc Jean Giono à La Gavotte.

# La Ville entretient ses cimetières

Depuis 2009 et la mise en place d'un plan triennal spécifique, de nombreux aménagements - et donc des améliorations - ont été effectués dans les trois cimetières des Pennes-Mirabeau. Un investissement de plus de 150 000 euros au bénéfice de l'ensemble de la population pennoise.

## CIMETIÈRE BELLEPEIRE

Il s'agit du plus récent des cimetières pennois, mais lui aussi a eu le droit à son lot d'aménagements. Tout d'abord, trois colobariums ont été érigés. Effectivement, non seulement le nombre des crémations augmente régulièrement en France - il est même devenu majoritaire par rapport aux inhumations -, mais la loi interdit également de conserver des cendres dans une propriété privée, donc chez soi. Cette décision est due à la volonté de donner un statut équivalent aux cendres et aux corps des défunts; la législation n'autorisant pas de conserver un cercueil à domicile. L'urne peut donc être placée dans ou sur un caveau de famille ou un columbarium. Même chose pour la dispersion des cendres,

impossible de l'effectuer dans son jardin. Le lieu doit être public afin que les personnes le désirant puissent se recueillir sur le terrain où les cendres ont été éparpillées. En effet, si pour une raison quelconque le domicile change de propriétaire, ce dernier n'est pas obligé d'accueillir les proches du défunt. Reste donc deux solutions. La première consiste à disperser les cendres dans un lieu du cimetière municipal spécialement prévu à cet effet : le « jardin du souvenir ». Il sera créé, à Bellepeire, d'ici l'été 2013. La seconde solution concerne les amateurs de grand air. Il demeure en effet possible de disséminer les cendres en pleine nature, en mer, mais pas pour autant sur la voie publique. Tant pis pour ceux qui

rêvaient de faire disperser leurs cendres devant le Stade Vélodrome ou... le Moulin des Pennes-Mirabeau ! Quel que soit le choix du lieu, il faut le déclarer à l'état-civil de la mairie de naissance du défunt. Histoire une nouvelle fois de permettre aux proches de savoir où aller se recueillir. En ce qui concerne les autres aménagements, l'entrée du cimetière a été remise en état avec notamment la création de jardinières. Une haie d'arbustes a été réalisée et des escaliers avec rampes ont été mis en place afin de faciliter l'accès aux caveaux. Toutes les rampes existantes ont, quant à elles, été repeintes et du gravier a été posé dans les allées.

## CIMETIÈRE CHEF-LIEU

Situé au bout du Vieux-village, ce cimetière est le plus ancien des Pennes-Mirabeau. Et le coup de jeune concerne notamment l'entrée avec la pose d'un dallage en pierre sur 12 m<sup>2</sup>. Par ailleurs, pour améliorer la sécurité, une clôture avec piquets et grillages a été posée sur le muret de la partie basse du cimetière. Divers petits travaux ont également été effectués comme la remise en marche de la fontaine ou la peinture des rampes. Enfin, une reprise de la partie terre commune et « quinzénaires » a été réalisée; l'inhumation en terre commune restant gratuite pour le défunt domicilié ou décédé dans la commune pendant cinq ans. Pour les « quinzénaires », comme son nom l'indique, il s'agit de concessions terre payantes et renouvelables tous les quinze ans. Pour les caveaux, les périodicités sont trentennaires ou perpétuelles.



## CIMETIÈRE DES CADENEAUX

Ici petits et grands travaux se sont multipliés. Parmi ces derniers, il convient évidemment de citer le nouvel espace cinéraire (avec murets, graviers et diverses plantations) sur lequel a été érigé un colobarium, dans lequel sont placées dans des niches, les urnes contenant les cendres des morts. Il s'agit de concessions « dizénaires » (renouvelables tous les dix ans); dans chaque niche, deux urnes peuvent être déposées. Face à ce colobarium, une très belle jardinière en pierre d'Oppède a été réalisée sur le pourtour du monument aux morts. De plus, tout comme au cimetière chef-lieu, une reprise de la terre commune et « quinzénaires » a été effectuée. L'entrée sud du cimetière a été refaite en enrobé avec en parallèle la création d'une jardinière. Deux fontaines ont été ajoutées, une à l'entrée nord et l'autre près du carré 4. Enfin, pour plus de facilité pour les proches des défunts, un plan complet du cimetière a été installé sur les deux entrées. Il est matérialisé sur le terrain par une signalétique des allées et des carrés.



## À SUIVRE

Au-delà de ce plan triennal arrivé à terme fin 2012, la Ville a créé également un service cimetière. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, un agent municipal est présent dans chaque cimetière afin de faciliter les problèmes éventuels des administrés. Par ailleurs, pas question de s'arrêter en si bon chemin. Les aménagements vont continuer. Au-delà de la prochaine création du jardin du souvenir à Bellepeire, il est prévu une extension de ce cimetière via la création d'un nouveau carré. De plus, à l'instar de ce qui a été fait à celui des Cadeneaux, des plans vont être installés aux entrées des cimetières chef-lieu et Bellepeire, avec sur le terrain des plaques portant le nom des allées et des caveaux. Enfin toujours au chef-lieu et aux Cadeneaux, les monuments aux morts vont être rénovés.



## Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Premier Ministre et à Mesdames et Messieurs les Parlementaires des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires des Bouches-du-Rhône,

Avec une participation de plus de 80% aux élections municipales, nous, maires soussignés, estimons avoir une légitimité suffisante pour exprimer, au nom de nos populations, nos opinions sur l'organisation territoriale des Bouches-du-Rhône.

C'est avec franchise, détermination et optimisme que nous avons décidé d'attirer votre attention sur le projet d'organisation territoriale des Bouches-du-Rhône, notamment la métropole, et sur la loi du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales de la France.

Cette loi contestée en 2010 par des parlementaires de la majorité actuelle, ainsi que les parlementaires de l'ancienne représentation nationale, n'est toujours pas abrogée.

Sans esprit moralisateur ou corporatiste, sans aucun clivage politique, nous pensons qu'il est salutaire de respecter les engagements pris par les élus, aujourd'hui majoritaires et de placer la vie quotidienne des habitants de nos communes au cœur des projets de territoires.

Lorsqu'il parle de «chez lui» un Français parle d'abord de son Pays et de sa Ville. La Ville ou le Village reste pour le citoyen français la référence qu'il désigne en premier pour définir son lieu d'origine, le territoire où il vit, sa terre. Malgré sa tradition centralisatrice, la France n'a jamais pu dissoudre ce sentiment fort d'appartenance à un village, une ville ou un terroir.

La Commune et le Département sont les deux

premières institutions de la base de la République Française. Depuis 200 ans, ce sont les deux socles de notre Pays qui sont au cœur de la vie quotidienne des Français.

Depuis plusieurs années, le discours dominant, tristement admiratif des modèles qui ne sont pas tricolores, relayé par de nombreux bureaucrates et eurocrates, sur la France qui tombe et qui croule sous le poids des «trop nombreuses communes et du mille-feuilles Français», noircit le diagnostic de l'efficacité communale et de son bilan.

Les mairies sont la composante vitale de notre pays qui renforcent l'énergie des territoires locaux et consacrent une gestion publique, proche des citoyens. La Mairie est la force et la relation de proximité avec l'habitant, la plus forte de tous les pays d'Europe. C'est une chance pour la France et pour les Français !

Un Maire est le représentant d'une population à laquelle, il rend des comptes au quotidien : sur sa gestion financière qui conditionne les impôts locaux et sur l'avenir de la commune qui dépend du droit du sol. Les décisions d'aménagement et d'organisation du territoire, prises sans vision locale, ont trop souvent abouti à d'irréversibles erreurs, qui ont été ensuite imputées aux Maires.

La loi du 16 décembre 2010 affaiblit les services de proximité des mairies en proposant par exemple la création de Métropoles. Ces Métropoles apparaissent comme des échelons institutionnels supplémentaires qui éloignent

davantage le citoyen de la décision et qui vident les communes de leurs compétences déjà affaiblies par les lois de 1999 et 2004.

Est-il vraiment raisonnable de proposer la création d'un niveau supplémentaire d'administration territoriale, alors que les réformes sur l'intercommunalité ne sont même pas appliquées partout en France, notamment en Ile-de-France ?

- Pour les Bouches-du-Rhône, il serait illusoire de penser qu'une nouvelle organisation territoriale et institutionnelle pourrait guérir Marseille des maux qui l'affectent.

- L'Etat doit assumer à Marseille ses responsabilités financières et ses pouvoirs régaliens, notamment la sécurité.

La Ville de Marseille ne peut pas exiger des mairies des Bouches-du-Rhône qu'elles assument ses choix. Une nouvelle entité ne peut pas avoir pour finalité de satisfaire les seuls besoins de la Ville de Marseille. Mais, nous sommes bien conscients de l'impérieuse nécessité de poursuivre le soutien à la Ville de Marseille qui porte en elle des atouts considérables (santé, port, sciences, universités, tourisme...). Ce soutien peut prendre des formes souples d'adhésions volontaires à des actions communes. Ensemble, Marseille peut reprendre son premier rang, que 26 siècles lui avaient donné et que quelques dizaines d'années lui ont fait perdre.

En effet, l'intégration forcée dans une Métropole ne sera pas acceptée par les habitants de nos

territoires qui se perdraient encore dans un nouvel étage territorial d'opacité administrative. Il est incontestable que les habitants de nos communes nous reprocheront de ne pas avoir réagi à des projets de Métropole imposés par le haut qui ne seraient qu'une nouvelle contrainte pour eux.

Aussi, nous Maires soussignés, demandons à Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre et aux Parlementaires :

- de ne plus dévitaliser les communes de France,
- que la loi du 16 décembre 2010 soit abrogée,
- d'associer les communes aux projets qui concernent leurs habitants,
- que les projets sur l'organisation territoriale des Bouches-du-Rhône ne conduisent pas à la création d'une Métropole à marche forcée.

Sans aucun clivage politique, sans renier nos convictions, sans cultiver la contradiction stérile, sans entretenir un climat angoissant défaitiste, c'est avec optimisme que nous espérons un vrai projet de territoire, où la Ville de Marseille et les communes seront renforcées dans le droit du sol, dans la maîtrise de leurs taux d'impôts locaux et dans le principe républicain d'autonomie locale qui existe depuis la création des Mairies en 1789, pour que la vie quotidienne des citoyens soit facilitée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Parlementaires des Bouches-du-Rhône, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

### LES MAIRES SIGNATAIRES

Jean-Claude FERAUD, Maire de Trets.  
Jean-Pierre BERTRAND, Maire de Plan-de-Cuques. Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire d'Aix-en-Provence. Danièle GARCIA, Maire d'Auriol. Roland DARROUZES Maire de Lamanon. Serge ANDREONI, Maire de Berre l'Etang. Roland POVINELLI, Maire d'Allauch. Jean-David CIOT, Maire du Puy-Ste-Réparate. Gaby CHARROUX, Maire de Martigues. Bernard REYNES, Maire de Châteaurenard. Vincent BURRONI, Maire de Châteauneuf les Martigues. Hervé CHERUBINI, Maire de St Rémy de Provence. Michel TONON, Maire de Salon de Provence. Max GILLES, Maire d'Eyragues. Claude VULPIAN Maire de St Martin-de-Crau. René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer. Daniel CONTE, Maire de Mallemort. Michel AMIEL, Maire des Pennes-Mirabeau. André MOLINO, Maire de Septèmes les Vallons. Jacky GERARD, Maire de St-Cannat. Daniel FONTAINE, Maire d'Aubagne. Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire de Port de Bouc. Maurice BRES, Maire de Mollégès. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles. Robert DAGORNE, Maire d'Eguilles. Christian BURLE, Maire de Peynier. Roger PELLENC, Maire de Pertuis. Georges CRISTIANI, Maire de Mimet. Jean BONFILLON, Maire de Fuveau. Robert LAGIER, Maire de Meyreuil. Patrick PIN, Maire de Belcodène. Serge PEROTTINO, Maire de Cadolive. ALBERT SALE, Maire de Peypin. Charles FABRE, Maire de Tarascon. Michel PECOUT, Maire de Graveson. Suzanne MAUREL-CHORDI, Maire de Gréasque. Robert CHARDON, Maire de Venelles. Jean-Louis ICHARTTEL, Maire de Barbentane. Régis MARTIN, Maire de St Marc de Jaumegarde. Jean-Pierre MAGGI, Maire de Velaux. Robert VILLEVIEILLE, Maire de la Roque d'Anthéron. Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas. Georges VIRLOGEUX, Maire de Lançon-Provence. Jean-Pierre GUILLAUME, Maire de Rognac. Pascal MONTECOT, Maire de Pelissanne. Jack SAUTEL, Maire de Maussane les-Alpilles. Roland CHASSAIN, Maire des Saintes Maries de la Mer. Jean-Claude PERRIN, Maire de Bouc-Bel-Air. Yves MESNARD, Maire de Roquevaire. Michel ILLAC, Maire d'Ensuès-la-Redonne.

Hervé SCHIAVETTI, Maire d'Arles. Guy ALBERT, Maire de Jouques. Claude PICCIRILLO, Maire de St-Victoret. Joël MANCEL, Maire de Beaufort. Richard MARTIN, Maire de Cabriès. Roger PIZOT, Maire de St Paul-Lez-Durance. Michel LEGIER, Maire du Tholonet. Gilles AICARDI, Maire de Cuges-Les-Pins. René GIMET, Maire de St Chamas. Roger MELI, Maire de Gardanne. André LENEL, Maire de St Savournin. Michel LAN, Maire de La Destrousse. Jacky PIN, Maire de Rognes. Frédéric GUINIERI, Maire de Puyloubier. Yves VIDAL, Maire de Grans. Michel BOULAN, Maire de Châteauneuf-le-Rouge. Jean-Louis CANAL, Maire de Rousset. Claude FILIPPI, Maire de Ventabren. André JULLIEN, Maire de La Bouilladisse. Yves PICARDA, Maire de Rognognas. Georges JULLIEN, Maire de Noves. Mireille JOUVE, Maire de Meyrargues. Guy BARRET, Maire de Coudoux. Jacques BUCKI, Maire de Lambesc. Georges ROSSO, Maire du Rove. Danielle LONG, Maire de Peyrolles. Rolland ROCHE, Maire de Boulbon. Michel BOYER, Maire Simiane-Collongue. Yves WIGT, Maire de Charleval. Guy FRUSTIE, Maire de Fontvieille. Jean-Louis LEPIAN, Maire du Plan d'Orgon. Jacqueline CORNILLON, Maire de Maillane. Jacky PICQUET, Maire de St-Pierre-de-Mézoargues. Jean-Pierre GIORGI, Maire de Carnoux-en-Provence. Michel FENARD, Maire des Baux-de-Provence. Laurent GESLIN, Maire de Mas Blanc des Alpilles. Philippe CHARRIN, Maire de Vauvenargues. Olivier GUIROU, Maire de La Fare Les Oliviers. Rémy FABRE, Maire de Sénas. René FONTES, Maire d'Eygalières. Christian CHASSON, Maire de Cabannes. Yves FABRE, Maire d'Alleins. Robert COSTE, Maire d'Aurons. Daniel GAGNON, Maire de Cornillon-Confoux. Pierre MINGAUD, Maire de La Penne s/Huveaune. Robert DEL TESTA, Maire de St Etienne-du-Grès. Jean-Pierre DUFOUR, Maire de St Estève-Janson. Lucien DUPERREY, Maire de St Antonin s/Bayon. Jean-Marc CHARRIER, Maire de Port Saint Louis du Rhône. Béatrice ALIPHAT, Maire de St-Mitre les Remparts. Régis GATTI, Maire d'Aurville.



AGNÈS TEYSSIER

# Pompier *très* volontaire

**L**e mot « pompier » n'est que d'un seul genre : masculin. Mais il va falloir que la grammaire évolue car les femmes pompiers sont de plus en plus nombreuses. Elles représentent environ 10% des effectifs. Et parmi elles, une jeune Pennoise de 19 ans : Agnès Teyssier. *« En devenant pompier volontaire en mai dernier, j'ai réalisé mon rêve d'enfant.*

*Depuis toute petite, j'ai une admiration pour ce métier dont l'objectif est d'aider et de sauver les gens »,* explique la jeune femme qui a encore les yeux brillants d'émotion quand elle repense à la remise de son casque de pompier. Un symbole marquant la fin de sa formation de quatre ans qui lui a permis de devenir sapeur-pompier volontaire (SPV). Les volontaires étant essentiels à cette profession puisqu'ils représentent 80% des pompiers français. Ces SPV, dont 54% ont moins de 35 ans, sont des citoyens ordinaires qui ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre à toute alarme émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils peuvent assurer tout type de mission incombant aux services d'incendie et de secours et perçoivent une indemnité sous forme de vacations horaires. Un véritable engagement marqué par une formation à la hauteur des missions. C'est pourquoi, devenir pompier peut ressembler à un sacerdoce qui peut s'entreprendre dès le plus jeune âge, comme l'a fait d'ailleurs Agnès Teyssier.

Ainsi, alors qu'elle a à peine 14 ans, elle est retenue après une sélection rigoureuse pour suivre la formation de jeune sapeur-pompier volontaire au centre de secours des Pennes-Mirabeau. Elle ira donc jusqu'au bout, au prix d'une volonté à toute

épreuve. Car pendant quatre ans l'adolescente qu'elle était alors passe tous ses mercredis après-midi à suivre des cours théoriques et pratiques, notamment sportifs. *« Ça ne me dérangeait pas, le sport est ma seconde passion ».* La preuve : Agnès, qui fait partie de l'Amicale des Pennes-Mirabeau, s'entraîne deux fois par semaine sur la piste Jean Roure et a récemment terminé deuxième (catégorie juniors) de la course *« La Cabro d'Or »*, organisée par l'Olympique Cabriès Calas. Spécialiste de demi-fond et de cross, elle est première au niveau régional parmi les jeunes femmes pompiers, ce qui lui permet de participer au championnat de France.

Pendant les quatre ans de formation, elle s'est également rendue régulièrement sur le terrain mais toujours en observation. Une obligation sans frustration, même si l'envie d'intervenir était bien là. Un désir enfin assouvi. *« Depuis que je suis pompier volontaire opérationnel, je prends des gardes régulièrement, quasiment tous les week-ends, tout en préparant mon bac pro sécurité et prévention au Lycée professionnel et technique régional L'Estaque ».* Ce qui lui laisse forcément peu de temps pour sa vie personnelle : *« Quand mes copines m'appellent pour sortir, je leur réponds souvent : désolée, je suis de garde ! »,* sourit-elle. Un sourire ambitieux car Agnès veut devenir, à terme, pompier professionnel. Elle prendra le temps qu'il faut : passer son bac, suivre une formation de maître chien et pourquoi pas un BTS. Histoire de se donner un maximum de chance afin de passer *« un concours qui n'est pas facile à réussir ».* Mais comment pourrait-elle ne pas y arriver ? Agnès aime ce métier, se sent prête psychologiquement à voir des choses choquantes et même à vivre dans un univers professionnel très masculin. *« Il ne faut pas se laisser marcher sur les pieds, montrer qui on est. Puis, en mission, il n'y a pas de différence de sexe ! ».*

## À L'ÉCOLE DES POMPIERS

**Vous rêvez de faire comme Agnès Teyssier ? Sachez qu'à la rentrée scolaire 2013, le centre de secours des Pennes-Mirabeau recrute quinze jeunes souhaitant devenir sapeurs-pompiers volontaires. Les candidatures (âge minimum requis : 14 ans) s'effectuent jusqu'au 15 mars ; le concours d'accès à cette formation ayant lieu le 15 mai prochain. Ceux qui seront retenus suivront, durant quatre ans, une formation théorique (culture administrative, culture « pompier »), pratique (formations de secourisme et secours routier, manœuvres incendies, feux de forêts) et sportive (participation à des challenges et épreuves départementales, régionales et nationales pour les qualifiés). Chaque année est sanctionnée par un examen de passage, jusqu'à l'obtention du « Brevet de jeune sapeur pompier » qui permet de devenir officiellement sapeur-pompier volontaire. « Cette formation de qualité participe à faire de ces adolescents de bons citoyens et, sans prétendre à remplacer le travail des parents, à leur enseigner un esprit civique et des valeurs qui ont tendance à se perdre peu à peu dans notre société », indique le Lieutenant Olivier Serrus du centre de secours des Pennes-Mirabeau. C'est pourquoi, une attention particulière est portée sur leur comportement en collectivité ainsi que sur les résultats scolaires qui doivent, parallèlement, être constants et soutenus.**

Renseignements : 04 42 15 53 80



# Sur les traces de Marseille-Provence

1. Vue de Plan-de-Campagne depuis le sentier dans sa partie pennoise.
2. Les acteurs pennois du GR®2013 : Les jeunes ayant débroussaillé le sentier pennois, accompagnés entre autres de Monique Slissa (premier adjoint au maire), Nicolas Memain (artiste-marcheur), Loïc Magnant (chef de projet GR®13), Abdel Bouzriba (ADDAP 13) et Odile Ciannarella (responsable du Pôle Cohésion sociale à la Ville des Pennes-Mirabeau).
3. Le tracé complet.
4. Le tracé du sentier aux Pennes-Mirabeau (Plan-de-Campagne).



La création du GR®2013, sentier de randonnée entre Salon-de-Provence et Gémenos, est un des avatars les plus inattendus de Marseille-Provence 2013. Ce GR® passe par notre commune. Découvrez.

Si vous avez quinze jours à perdre - ou plutôt à gagner en l'occurrence - et que vous aimez la marche, le GR®2013 est fait pour vous. En effet, en mars prochain, ce sentier de randonnée d'un genre nouveau verra officiellement le jour. Un sentier créé à l'occasion de Marseille-Provence 2013 qui offre des perspectives étonnantes entre Salon-de-Provence et Gémenos.

Formant un grand huit de 360 kilomètres, cet itinéraire singulier ne cesse de naviguer entre espaces naturels, urbains et/ou industriels. Et cette union entre nature et industrie prend ici des formes diverses : l'espace naturellement artificiel de la Camargue, le littoral industriel de l'étang de Berre, la colline ferroviaire de la Côte Bleue, une capitale européenne de la culture ayant en son sein un parc national naturel et des zones périurbaines qui entourent Marseille et Aix-en-Provence. « Cette interaction permanente est riche d'enjeux de société mais aussi de potentialités esthétiques contemporaines. Elle plonge, et nous avec, au cœur des interrogations de l'espace méditerranéen entre terre et mer, entre ville et nature », ajoute Loïc Magnant, chef de projet en charge du GR®13. C'est en cela que ce sentier a toute sa place dans Marseille-Provence 2013, en proposant une représentation physique, sociologique et poétique d'un territoire incomparable.

## Une étape aux Pennes-Mirabeau

Mais un tel itinéraire ne tombe pas du ciel, il se construit. Il est, en fait, le résultat d'un long travail (repérage des sites les plus intéressants, homologation, balisage...) à la tête duquel on trouve un collectif d'artistes-marcheurs, des hommes et des femmes qui ont mis la randonnée au centre de leurs pratiques artistiques. Avec une ambition suprême : que ce GR® devienne « un musée sans mur, à ciel ouvert, une sorte de centre culturel immense, en plein air ».

Parmi les communes traversées par ce sentier unique en son genre, il y a... les Pennes-Mirabeau avec un parcours idéal, mêlant espaces urbains et naturels. Effectivement, le GR® rejoint notre ville par la zone de Plan-de-Campagne. Oui, Plan-de-Campagne fait désormais partie d'un sentier de randonnée balisé ! Il traverse la D6 puis passe par le parking du Géant, longe le cinéma Pathé avant de rejoindre... un ancien chemin de



transhumance de moutons du côté du chemin du Collet rouge. Un chemin d'une longueur d'environ 500 mètres qu'il a fallu débroussailler car « c'était la jungle », comme le dit Denis Peysson, membre de la Fédération française de randonnée et éducateur à l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des

Bouches-du-Rhône). En effet, cette opération de débroussaillage a été effectuée sous forme de chantier initié par l'ADDAP ; elle a mobilisé huit jeunes Marseillais et Pennois. « Il s'agit d'une belle action de développement durable et de lien social », souligne Odile Ciannarella, responsable du Pôle Cohésion sociale à la Ville des Pennes-Mirabeau. Avec un résultat à la

hauteur de ce GR®2013. « Ce chemin à partir duquel nous pouvons voir d'un côté la Sainte-Victoire et de l'autre la Méditerranée est un ravissement... et un symbole car il se situe à quelques mètres du « temple de la consommation » qu'est Plan-de-Campagne », se réjouit Nicolas Memain, un des artistes-marcheurs.



- Limite de la commune (Au nord Cabriès, au sud Septèmes)
- Sentier GR®2013



# Lumière sur deux hommes de l'ombre

Très discrets, Alan Brunet (ESPM basket-ball) et Stéphane Campagnoli (ESPM handball) ont en commun la passion de leur club sportif. Ils y donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie. Rencontre.

Les palmarès, le nombre de licenciés sont la face visible de la bonne santé d'un club sportif. Mais derrière la réussite, il y a aussi des personnes dont la discrétion est souvent proportionnelle à leur importance. C'est le cas d'Alan Brunet (ESPM basket-ball) et Stéphane Campagnoli (ESPM handball) qui depuis plusieurs années se dévouent corps et âme pour leurs clubs respectifs. Le premier est responsable sportif et correspondant, le second est également correspondant et vice-président. Cette mission méconnue de correspondant est indispensable au fonctionnement des clubs. «Je dois organiser les rencontres sur la commune et avec 17 équipes, c'est une centaine de matches à gérer sur le gymnase Jean Roure en respectant les contraintes des autres clubs et de la fédération», explique Stéphane Campagnoli. Un véritable jonglage que connaît également Alan Brunet du côté du gymnase Alain Colas. Surtout qu'en période de lotos, les deux clubs sont obligés de jouer à Alain Colas! «À ce moment-là, il est encore moins simple d'organiser le

calendrier. Heureusement les deux clubs s'entendent très bien et nous trouvons des solutions», souligne Alan Brunet.

## Un engagement à temps plein

L'itinéraire qui les a menés vers leurs clubs est, en revanche, assez différent. Stéphane Campagnoli était éducateur à la JSPM et n'avait jamais pratiqué le handball. «Je me suis engagé il y a six ans, en même temps que le président actuel Bernard Zaragoza. Mon fils jouait au hand et je voyais que l'ESPM ne se portait pas très bien. J'ai voulu apporter mon énergie pour que ce club relève la tête». Pari réussi : le duo Zaragoza/Campagnoli est reconduit régulièrement et les licenciés sont désormais plus de 200 avec des enfants accueillis dès l'âge de 5 ans. «Notre grande fierté!», ajoute-t-il. Alan Brunet est également fier de «son» club et des très bons résultats obtenus régulièrement. «Ancien joueur semi-professionnel reconverti par choix dans le

coaching, je suis arrivé en 2008. Venir aux Pennes-Mirabeau a été une décision sportive et humaine. Ici, il y a des valeurs conviviales, de solidarité qui rendent ce club toujours plus fort». Pas de doute, une vraie ferveur anime ces deux hommes, ce qui leur évite toute lassitude. «Je suis au gymnase tous les soirs et je me déplace sur les compétitions dès que je peux», confirme Stéphane Campagnoli. Quant à Alan Brunet, entre les entraînements, les matches et le travail de correspondant, il passe une vingtaine d'heures par semaine au club. Mais, c'est connu quand on aime, on ne compte pas. Et il s'agit d'un amour sincère : «Je suis heureux ici», dit-il. Pour Stéphane Campagnoli, qui est surveillant pénitentiaire, le handball est sa «respiration». Il n'attend d'ailleurs ni honneur, ni remerciement : «Ma plus grande récompense est de voir tous ces gamins prendre du plaisir sur le parquet du gymnase. À nous de trouver des solutions pour pouvoir multiplier les équipes afin que tous les jeunes puissent pratiquer le handball... Quitte à compliquer les calendriers!».



# Le corps d'une femme

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Ville des Pennes-Mirabeau propose, le 14 février, la diffusion du documentaire *Le Corps d'une femme*, consacré aux violences conjugales.

Diffuser un documentaire sur les violences conjugales le 14 février, le jour de la Saint-Valentin - la fête des amoureux - n'est-ce pas une provocation? Eh bien non! Aux Pennes-Mirabeau, ce sera même un symbole. Comme un pied de nez à ces trop nombreuses violences faites aux femmes. Car les chiffres font froid dans le dos : en France, une femme meurt tous les trois jours de violences conjugales qui représentent à elles seules plus du quart de l'ensemble des actes de violence. Dans sa vie de couple, une femme sur dix est victime de violences conjugales d'origines variées : insultes, agressions sexuelles, violences physiques... Et aucune classe sociale n'est épargnée! Mais bon sang, quel étrange phénomène fait que, parmi deux personnes qui s'aiment - ou pensent s'aimer - et décident de vivre ensemble, l'une d'elles puisse être victime de la violence de l'autre, parfois jusqu'à en mourir? Dominique Bartoli, qui a écrit le documentaire *Le Corps d'une femme* (réalisé par Richard Bean), aurait pu connaître cette dramatique extrémité. Un film courageux d'autant qu'elle en est également l'interprète principale ce qui ne peut laisser indifférent. «Au départ, je ne voulais pas raconter cette histoire, mon histoire, mais en entendant les statistiques ahurissantes sur les violences faites aux

femmes, j'ai eu envie de témoigner», explique-t-elle.

## Un témoignage bouleversant

Car ce documentaire évoque son parcours et sa descente aux enfers d'une violence conjugale inattendue. «Quand on a affaire à un pervers, on ne le sait pas immédiatement». D'ailleurs, les premiers coups ne sont pas arrivés au début de la relation, mais un soir où l'alcool rend son compagnon de l'époque encore plus jaloux que d'habitude. «Au fil du temps, il s'est révélé d'une jalousie cannibale. Il ne pouvait aimer sans avaler l'autre, sans l'annihiler». Et pourtant, Dominique Bartoli ne partira pas - elle restera même quatre ans et demi avec cet homme violent. «La majorité des femmes qui croisent ce type de pervers essaient de les sauver. Et puis je pense tout simplement que je l'aimais...», souffle-t-elle. Cet homme sera même le père de son fils. Ce documentaire prend aux tripes, car Dominique Bartoli ne cache rien : «La plupart du temps, il se rendait victime de ses actes violents et je finissais par le croire. J'avais envie de l'aider à sortir de ce cycle infernal». Mais, un jour, il donnera le coup de trop. Devant leur fils âgé d'à peine trois ans.

La rupture est alors définitive. Le corps de cette femme - et son esprit - sont forcément brisés, mais enfin libérés. «Avec cet homme, j'avais oublié l'essentiel, je n'avais plus de désirs. Il les avait détruits». Il lui faudra quatre ans pour oser basculer dans une nouvelle relation. «Je n'avais pas peur de l'autre, mais plus de mes propres choix». Plus le droit de se tromper... Même si elle a écrit ce film, Dominique Bartoli ne s'autorise à donner aucune leçon. «On aura beau dire tout ce que l'on veut, la décision de quitter un homme violent reste très personnelle. L'important est de ne pas culpabiliser et surtout ne pas penser que l'on mérite les coups que l'on reçoit». Ce documentaire en est un témoignage simple. Et émouvant.

## PRATIQUE

Judi 14 février | 18h  
Théâtre Henri Martinet  
Gratuit  
Renseignements : 04 42 09 37 80  
La projection du film sera suivie d'une rencontre avec Dominique Bartoli, Richard Bean (réalisateur) et des représentants de l'association SOS Femmes.



MUSIQUE



HUMOUR



THÉÂTRE JEUNESSE

## Quartiers Nord

Depuis bientôt 35 ans, le groupe Quartiers Nord a une place de choix dans la culture populaire marseillaise. Et ce n'est pas leur dernier spectacle, proposé aux Pennes-Mirabeau par l'association Les Amis de La Marseillaise, qui va détonner. Le titre? *One again a fly*, une expression américano-marseillaise signifiant «C'est ma tournée». Ces spécialistes du parler gras, de «l'aïoli attitude» et des riffs bien saignants proposent un spectacle où toutes les musiques s'entrechoquent : hard-rock, blues, opérétique... Avec un mélange de chansons nouvelles et plus anciennes comme les incontournables *Tombé du Camion*, *Le Blues du Plâtrier*, *Mains de Pâti*, *La Petite de la Belle-de-Mai*... Une fois de plus, ils vont faire très fort! D'autant que les trois chanteurs (Robert «Rock» Rossi, Gilbert «Tonton» Donzel et Frédéric Achard) veulent mettre le feu sur scène, bien aidés par une autre figure historique du groupe, le guitariste Alain «L'oise» Chiarazzo. Celui-ci étant accompagné pour le coup par un bassiste, un batteur mais aussi de trois cuivres (clarinette, saxophone et trompette). Ça va démnager!

Samedi 2 mars | 16h  
Espace Tino Rossi  
Tarif : 12 €  
Réservations : 04 91 65 76 62

## Un càcou et une cagole... La croisière ça m'use!

La «saga càcou/cagole» continue! Dans ce troisième épisode (écrit par Jean Jaque et Philippe Romain), Gérard le càcou et sa femme Jessica la cagole ont décidé de s'offrir le voyage de leur vie afin de fêter leurs dix ans de mariage. Et ils n'ont pas lésiné sur les moyens puisqu'ils partent en croisière en Méditerranée sur un paquebot très luxueux. Pour ce couple méridional, jamais avare de galéjades, la découverte de ce nouveau monde va être haute en couleurs. Entre le luxe du bateau, une escale mouvementée en Tunisie, la rencontre avec le commandant de bord, un réveillon du Jour de l'An inoubliable à Ibiza, Gérard et Jessica vont vivre des aventures rocambolesques... et hilarantes. Cette comédie, dont la première représentation aura donc lieu aux Pennes-Mirabeau le 8 mars 2013, est le seizième spectacle de Jean Jaque, auteur par ailleurs d'*Une vie de Càcou*, *Marseillades!*, *L'Arapède*, *Oh Bonne Mère! Mon frère est parisien*... Pour cette création, Serge Gubern interprètera une nouvelle fois le rôle du càcou. La cagole sera incarnée par Marion Manca, comédienne que le public a découverte en 2012 dans *Ne dites pas à ma femme que je suis marseillais*.

Vendredi 8 mars 20h30  
Dimanche 10 mars 16h  
Théâtre Henri Martinet  
Durée : 1h30  
Tarifs : 10 € et 7 €  
Réservations : 04 42 09 37 80

## L'étourdi ou les Contretemps

En cinq actes et en vers, cette comédie de Molière évoque l'histoire de Lélie, amoureux fou de Célie, jeune esclave du seigneur Trufaldin. Avec l'aide de son valet Mascarille, Lélie va tout tenter pour pouvoir épouser sa belle. Mais c'est sans compter sur la désespérante étourderie de ce jeune homme. La compagnie Mascarille n'a pas choisi son nom, ni cette œuvre par hasard. Car l'objectif premier est de rendre Molière accessible au jeune public ; et cette pièce s'y prête particulièrement. L'histoire est menée à un rythme soutenu par trois talentueux comédiens musiciens et chanteurs recréant l'ambiance chaleureuse du théâtre de cour, matinée d'une certaine modernité. Les ingrédients de ce pari artistique réussi sont nombreux : rythme effréné donc, mais aussi gags, clins d'oeil à la chaîne, costumes et maquillages aussi burlesques que les personnages de l'époque. Une façon intelligente de faire entendre la langue de Molière aux spectateurs et de leur montrer quel était le visage du théâtre au xv<sup>e</sup> siècle. Un spectacle destiné au départ au jeune public, mais qui est également très apprécié des adultes.

Samedi 16 mars 19h30  
Théâtre Henri Martinet  
Durée : 1h  
Tarif : 4 €  
Réservations : 04 42 09 37 80

### ET AUSSI...

#### THÉ DANSANT AVEC L'ORCHESTRE ARC-EN-CIEL

5 et 19 février | 14h30  
Espace Tino Rossi | Tarif : 6 €  
Renseignements : 06 68 48 61 42

#### LES DISEUSES DE BELLAVENTÜR

6 février | 16h  
Une conteuse et une violoncelliste proposent une adaptation talentueuse de contes tziganes et manouches qui parlent de valeurs universelles. Un spectacle tout public et interactif.  
La Capelane | Tarif : 4 €  
Réservations : 04 42 09 37 80

#### LA NUIT DES ÉTOILES

9 février | 19h30  
Organisée par La Porte des Etoiles et l'Association Ceux qu'On Aime. Dîner-spectacle au profit de l'Institut Paoli-Calmette, avec la participation de Serge Garcia, sosie de Francis Cabrel.  
Espace Tino Rossi | Tarifs : 17 €, 10 € (enfants moins de 12 ans) et gratuit (enfants moins de 5 ans)  
Réservations : 04 42 02 91 82

#### HEURE DU CONTE

13 février | 15h30  
*Ah! Les bonnes soupes.*  
Salle du Conte Victor Hugo | Gratuit  
Renseignements : 04 91 51 22 59

#### SOIRÉE CORSE

16 février | 20h  
Organisée par le comité des Fêtes. Au programme : un repas typique de l'île de Beauté et une soirée musiques et danses assurée par l'Orchestre Sissi Palandri.  
Espace Tino Rossi | Tarifs : 25 €  
Réservations : 06 68 48 61 42

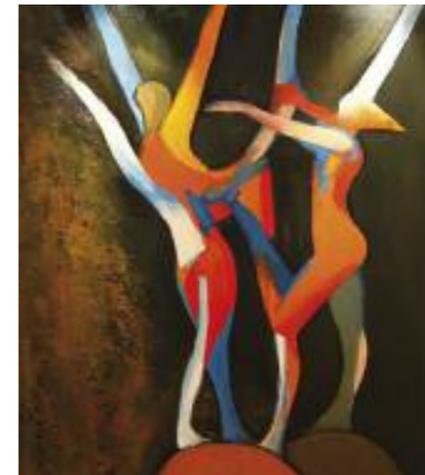
#### SOIRÉE SOLIDAIRE

8 mars | 21h  
Organisée par l'association AGIR. Spectacle de danse, de chant et défilé de mode au profit des Restos du Coeur.  
Espace Tino Rossi | Tarif : 12 €  
Réservations : 06 20 75 92 39

#### LES 20 ANS DE LA CLEF DES CHANTS

9 mars | 16h  
Organisée par La Clef des Chants. Pour fêter son anniversaire, l'association pennoise propose à ses chanteurs, toutes générations confondues, d'interpréter des chansons des années yéyé et 2000.  
Espace Tino Rossi | Tarifs : 10 € et 6 € (enfants moins de 14 ans)  
Réservations : 04 13 43 63 67

### SYNDICAT D'INITIATIVE



Salon de peinture et de sculpture  
Petits rappels : le salon se déroulera du 7 au 13 avril à l'Espace Tino Rossi (vernissage samedi 6 avril 18h30) et attention à ne pas laisser passer la date de clôture des

inscriptions au concours de peinture fixée au 8 mars 2013.

#### Meublés de tourisme

Les réservations de vacances vont commencer! Répondez aux demandes en créant un meublé ou une chambre d'hôtes. Vous augmenterez le parc local et dégagerez un complément de revenu. Le Syndicat d'Initiative dispose d'un guide technique et peut vous aider dans votre démarche.

#### Marseille Provence 2013

La programmation générale et des programmes spécifiques sont disponibles.

#### Billetterie

Espace Tino Rossi : Quartiers Nord, 2 mars à 20h (tarif : 12 €), Moscato one man chaud, 27 avril à 20h30 (tarif : 34€).

#### Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo  
Tél. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66  
E-mail : s.lespennesmirabeau@orange.fr  
Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.



Le 2 Soirée Années 80  
Cette fois, c'est le groupe *Illa's Family* qui propose une soirée musicale et festive relevée à la sauce des années 80.

Le 8 Pop Rock  
Soirée Collectif avec *Digital Nova*, *Goats* et *Messalia*.

Le 9 Country  
*Long Horns*  
Comme chaque année, le groupe pennois passe par le Jas Rod pour une soirée mêlant line dance et musique country. Tout commencera à 19h30 avec un stage de danse animé par le DJ Deny's. Vers 21h, le groupe prendra place sur scène pour un concert truffé de surprises.

Les 14, 15 et 16  
Loco Festival  
Toujours la même ambition pour cette septième édition : trois soirées concert afin de promouvoir des groupes locaux, donc de la région, en leur offrant la scène prestigieuse du Jas Rod et en bénéficiant de conditions professionnelles pour se produire en live. Le tout en mélangeant les genres musicaux et les générations d'artistes.  
Au programme : *Hoodlum*, *Fame Us* et *M. Madame* (le 14/02), *Reverses*, *Cancel's* et *Creepy Cat's Cadillac* (le 15/02), *The Loving Dead*, *Hit My Fame* et *Cellophan* (le 16/02).

Le 22 Pop Rock  
Soirée Collectif avec *Anonym'*, *Karmasoultrack* et *Teste Pelade*.

LES PENNES-MIRABEAU UNIS POUR L'AVENIR

Bien qu'évidemment nous communiquerons sur le sujet de façon plus importante, nous tenions à annoncer le plus vite possible, la position de la municipalité concernant l'année de changement des rythmes scolaires. Elle est simple, nous conservons la semaine des 4 jours pour l'année scolaire 2013-2014. Pourquoi ? D'abord, nous manquons cruellement d'éléments à ce jour pour pouvoir nous prononcer en février dans le sens d'un changement. Au moment où nous écrivons ces lignes, aucun cadrage horaire n'est officiel. Nous avons seulement des principes. Nous savons que la semaine devra se découper en 9 demi-journées. Pour la demi-journée

supplémentaire, le mercredi et le samedi sont toujours en débat. Nous ne savons rien également sur la longueur des journées et des durées d'enseignement. À supposer que nous le sachions dans les jours à venir, nous estimons qu'un temps de concertation et de mise en place doit être pris. Ce temps sera trop long pour nous permettre une application en septembre 2013. C'est un travail colossal et qui sera coûteux pour la collectivité puisqu'il faudra bâtir des journées pour l'enfant entre 7h30 et 18 h, certes comme aujourd'hui, mais avec moins de temps d'enseignement. Au passage, nous sommes sceptiques sur la véritable amélioration des

rythmes scolaires de l'enfant. Puisqu'il restera à l'école autant qu'avant le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (la plupart des parents ne pourront changer leur rythme de travail en fonction de ce nouvel emploi du temps) et en y ajoutant une demi-journée supplémentaire. Ce temps supplémentaire devra donc faire l'objet d'une large concertation. Elle englobera les enseignants, les représentants des parents, les associations qui œuvrent actuellement le mercredi et le samedi matin et bien sûr la mairie. Il y a trop de pain sur la planche pour précipiter une décision. C'est cette position que nous soumettrons bientôt au Conseil municipal.

GROUPE PENNES-AVENIR

Les accords de Wagram, négociations entre 5 des 8 syndicats de salariés et le Medef, ont été signés par 3 syndicats minoritaires et le syndicat des employeurs ! On peut affirmer sans crainte de se tromper, à la lecture du document final, que pour les salariés, ce sont des accords régressifs. S'il est validé tel quel par le Parlement au mois de mai 2013, l'ANI ( Accord National Interprofessionnel) aboutira indubitablement à un recul généralisé du « confort » de vie du salarié. Quelques exemples peuvent en apporter la démonstration : un tour de passe-passe inimaginable il y a quelques semaines crée un CDI intermittent

dans plusieurs secteurs d'activité avec le risque certain que ce nouveau contrat ne devienne la norme avec les conséquences que l'on imagine. la lutte contre le chômage qui devait être la pierre angulaire de ces discussions dont la conclusion était connue d'avance, a fait place à la sempiternelle prose sur les exonérations de cotisations patronales contre l'embauche de jeunes de moins de 26 ans, exonérations pour des périodes de 3 à 4 mois selon la taille de l'entreprise. la mise en place du leurre du compte de formation tout au long de la vie sans bien sûr préciser clairement que le DIF ( Droit Individuel à la Formation) actuel est inclus dans ce

« nouveau » contrat n'apportant ainsi aucune amélioration à la situation actuelle du salarié. La litanie des explications finirait par lasser, voire décourager, tant le résultat s'avère déprimant pour le travailleur. La précarité, la fragilisation de la vie, vont s'aggravant, faisant du salarié ayant un horizon identifiable un être en voie de disparition. Avec l'aval de quelques syndicats !

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche.

GROUPE UMP

Hollande et les incantations

Voilà maintenant 8 mois que François Hollande a pris ses appartements à l'Élysée. Lui, Président, promettait si. Lui, Président, promettait là. Aujourd'hui, lui, Président, se préoccupe de tout, mais de rien. Alors que l'INSEE prévoit une année 2013 catastrophique sur le plan économique avec un chômage qui avoisinera les 11% et une croissance quasi nulle, François HOLLANDE préfère s'occuper des Sages qui siègeront demain au Conseil Constitutionnel. Alors que les prix du gaz, de l'électricité et de la SNCF, entre autres, ne cessent d'augmenter, notre cher

Président élu préfère s'atteler à une réforme urgente : le mariage pour tous... Pendant que la délinquance ne cesse d'augmenter, que le nombre de voitures brûlées le soir de la St Sylvestre s'envole, Madame TAUBIRA s'est plutôt empressée de supprimer les « peines plancher » pour les récidivistes et la « rétention de sûreté » pour les criminels condamnés à au moins 15 ans (pour viols aggravés notamment). Ces dernières semaines donc, rien sur la compétitivité. Rien sur la dette. Rien sur la procréation médicalement assistée. Rien sur l'avenir en pointillés de nos régimes de retraite, pas un mot sur le fiasco de Florange. Mauvaise nouvelle pour notre commune, le

gouvernement a inscrit dans la loi de finance 2013, un gel des dotations aux collectivités et c'est engagé pour une baisse des dotations pour 2014 et 2015. Il ne peut réduire ainsi à la mendicité les municipalités, acteurs sociaux incontournables de notre pays. Voilà donc un François HOLLANDE en possession de tous les pouvoirs, mais ne fixant aucun cap de réformes pour les années à venir. Quel écran de fumée ! Parler de tout, mais de rien. Une chose est sûre : aujourd'hui, lui, Président, en est expert en la matière.

Geneviève Cheiffaud-Battini Robert Roméra contact : 06 14 61 20 35

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Durant la campagne électorale des présidentielles, le candidat socialiste dit de gauche qui a été élu, a annoncé avec force que pour l'intérêt du peuple : « le changement c'était maintenant ». Nous avions cru comprendre que maintenant signifiait tout de suite. Erreur de compréhension de notre part. Le temps passe si vite que, comme l'a confirmé le Président élu, le changement ce ne sera que dans cinq ans. Et puis de quoi se plaint-t-on car il est vrai que si l'on regarde de plus près, des changements ont tout de même eu lieu : augmentation des impôts, augmentation des prix, augmentation du chômage etc etc... Comme il tient beaucoup à

ce que l'on garde bon moral, notre Président nous a aussi remis du baume au cœur et redonné confiance en nous annonçant que « la crise pas pour tous était derrière nous ! » A vrai dire, tout ne va pas si mal, car, à en croire le troisième personnage de France, le Président de l'Assemblée Nationale, lui aussi socialiste dit de gauche, qui a déclaré le 17 décembre 2012, devant Jean Jacques BOURDIN que « Le pouvoir d'achat des Français avait progressé », la situation du peuple Français ne semble pas si mauvaise. Alors Pennoises, Pennois, soyez heureux puisque ces présidents nous confirment que les Français s'en sortent bien. A moins que ces présidents ne fréquentent pas la

même planète que nous ? Enfin puisqu'un bonheur ne vient jamais seul, sachons nous réjouir, nous avons sauvé l'euro et nos chères, très chères banques.

Gilbert POUSSEL

PERMANENCES MAIRIE

RENDEZ-VOUS AVEC LES ADMINISTRÉS	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
OFFICE NOTARIAL	Permanence le 1 <sup>er</sup> jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99

PERMANENCES JURIDIQUES

CONSILIATEUR DE JUSTICE M. Maury	le 1 <sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois 14h-17h30 sur rendez-vous		04 91 65 82 20
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) sur rendez-vous	Permanence le 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois 8h30-12h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
AIDE AUX VICTIMES	Permanences les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00
ÉCRIVAIN PUBLIC M. Blasini	Reprise d'activité en mars	Mairie Annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 09 44 11

ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte ; 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Conseil général	Permanence le 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi 8h30-15h le vendredi 8h30-12h30	Le Gabian du Moulin, av. René Dubois, BP 77 13721 Marignane cedex	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec un agent administratif, sans rendez-vous  Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	Permanence 1 jeudi sur 2 (semaine impaire) 9h-12h  lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 51 08 60  04 91 05 54 97 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginestière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
ADRIM Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Kalifa	Permanence le 2 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois le 4 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Mairie annexe chef-lieu	04 91 09 52 00

ENVIRONNEMENT

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Tôles en fibrociment contenant de l'amiante - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Peyrolles Rousset Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint- Paul-lez-Durance et Pertuis.	0810 00 31 10  04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96
--	--	--	---



# Film - débat

**Jeudi 14 février | 18h | Théâtre H. Martinet**

Autour de la thématique des violences intrafamiliales,  
venez assister à la projection du documentaire

## «Le corps d'une femme»

S'en suivra une rencontre avec Dominique Bartoli,  
Richard Bean (réalisateur)  
et des représentants de l'association SOS Femmes.

Manifestation gratuite  
Renseignements : 04 42 09 37 80

SOS Femmes

